

swissceramics

VERBAND SCHWEIZER KERAMIK
ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE
ASSOCIAZIONE CERAMICA SVIZZERA
SWISS CERAMICS ASSOCIATION

Plan de formation

**relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de
Céramiste CFC**

du 1^{er} juin 2010
état le 1^{er} Mars 2026

N° de la profession 39506

Table des matières

Introduction	3
<i>Profil de la profession</i>	
Explication des notions	4
<i>Compétences professionnelles</i>	
<i>Compétences méthodologiques</i>	
<i>Compétences sociales et personnelles</i>	
<i>Objectifs généraux</i>	
<i>Objectifs particuliers</i>	
<i>Objectifs évaluateurs</i>	
<i>Taxonomie</i>	
<i>Lieux de formation</i>	
Vue d'ensemble des objectifs généraux, particuliers et évaluateurs	5
<i>Conception du projet</i>	
<i>Réalisation du produit</i>	
<i>Présentation et Promotion du produit</i>	
<i>Gestion d'atelier</i>	
Taxonomie (Niveau C)	9
Partie A – Compétences	10
A.1 <i>Compétences professionnelles</i>	
A.2 <i>Compétences méthodologiques</i>	
A.3 <i>Compétences sociales et personnelles</i>	
Partie B – Tableau des leçons	35
Partie C – Procédure de qualification	36
C.1 <i>Organisation</i>	
C.2 <i>Domaines de qualification</i>	
Approbation et entrée en vigueur	38
Modifications du plan de formation pour Céramiste CFC du 27 juin 2011	39
Modifications du plan de formation pour Céramiste CFC du 20 novembre 2019	40
Modifications du plan de formation pour Céramiste CFC du 42	
Annexe 1	A1
<i>Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité</i>	
Annexe 2	A2
<i>Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé</i>	

Introduction

Profil de la profession

Les céramistes conçoivent et réalisent des produits céramiques, en appliquant leurs compétences techniques, technologiques et de création dans les domaines du design de produits et de l'art.

Les céramistes maîtrisent les processus de transformation des matériaux. Elles / ils possèdent des méthodes d'analyse des procédés de fabrication qu'elles / qu'ils appliquent de la phase de développement de produit, jusqu'à la mise en œuvre dans le cadre de la production.

Les céramistes conçoivent de manière créative leur métier en fonction des besoins du marché. Elles / Ils tiennent compte des nouvelles technologies et abordent les défis relatifs à la sécurité au travail, à la santé et à l'environnement.

Les céramistes font preuve d'ouverture d'esprit, d'innovation, de polyvalence, d'efficacité, de fiabilité et de persévérance.

Explication des notions

Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles permettent aux céramistes d'être aptes à l'exécution autonome de tâches dans leur domaine de spécialité, de satisfaire aux exigences changeantes de leur profession et de maîtriser ces dernières.

Compétences méthodologiques

Les compétences méthodologiques permettent aux céramistes de travailler de manière ordonnée planifiée et sécurisée, de recourir de façon judicieuse et adaptée aux moyens auxiliaires et de résoudre les problèmes dans l'optique du but visé.

Compétences sociales et personnelles

Les compétences sociales et personnelles permettent aux céramistes de gérer toutes les situations relationnelles avec assurance et maîtrise de soi. Elles / ils affermissent ainsi leur personnalité et se montrent prêts à travailler à leur développement personnel.

Objectifs généraux

Les objectifs généraux décrivent, sous une forme générale, les thèmes ou compétences que la formation professionnelle englobe. Ils concrétisent les compétences professionnelles qui doivent être acquises pendant la formation. Les objectifs généraux s'appliquent à la totalité des lieux de formation.

Objectifs particuliers

Les objectifs particuliers précisent les objectifs généraux et décrivent des dispositions d'esprit, des attitudes ou des comportements d'ordre plus général. Les objectifs particuliers s'appliquent à tous les lieux de formation.

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs précisent les objectifs particuliers. Ils définissent ce que l'on attend réellement de la part des céramistes. Ils sont pour l'essentiel mesurables. Ils se rapportent à des lieux de formation bien précis et sont associés à une taxonomie.

Taxonomie

Les objectifs évaluateurs ont été appréciés en fonction du niveau de leurs exigences cognitives (intellectuelles) respectives. Cette appréciation se fonde sur la teneur des objectifs et sur les notions courantes en pratique.

Lieux de formation

Pour éviter que la formation ne présente ni lacunes, ni parallélismes, les attributions des lieux de formation sont précisées comme suit :

- a) L'enseignement théorique est effectué par l'école professionnelle.
- b) La mise en œuvre pratique et l'approfondissement théorique en lien avec un projet personnel sont effectués dans le cadre de l'atelier.

Vue d'ensemble des objectifs généraux, particuliers et évaluateurs

Objectif général 1 Conception du projet

Objectif particulier 1.1 Définition du cadre

- 1.1.1 Identifier les paramètres
- 1.1.2 Se positionner par rapport au cadre

Objectif particulier 1.2 Ressources

- 1.2.1 Se procurer des informations
- 1.2.2 Classer les informations
- 1.2.3 Intégrer les informations
- 1.2.4 Vérifier l'exhaustivité des informations
- 1.2.5 Caractériser une œuvre
- 1.2.6 Intégrer des aspects de l'histoire culturelle au projet

Objectif particulier 1.3 Collaborations

- 1.3.1 Décrire les réseaux professionnels
- 1.3.2 Définir les besoins de collaboration
- 1.3.3 Initier les collaborations

Objectif particulier 1.4 Méthodes de conception

- 1.4.1 Développer une expression visuelle personnelle
- 1.4.2 Appliquer des méthodes de créativité et de recherche
- 1.4.3 Utiliser la grammaire plastique
- 1.4.4 Réaliser des maquettes
- 1.4.5 Appliquer des programmes informatiques
- 1.4.6 Choisir des techniques de créativité adéquate

Objectif particulier 1.5 Expérimentations céramiques

- 1.5.1 Déterminer une méthode de recherche
- 1.5.2 Appliquer les connaissances en technologie céramique
- 1.5.3 Appliquer les techniques céramiques
- 1.5.4 Prendre en compte les aspects écologiques
- 1.5.5 Prendre en compte la sécurité au travail

Objectif particulier 1.6 Formulation et argumentation

- 1.6.1 Analyser les options envisagées
- 1.6.2 Formuler le projet
- 1.6.3 Visualiser le projet
- 1.6.4 Argumenter le projet
- 1.6.5 Tenir compte des feedbacks

Objectif général 2 Réalisation du produit

Objectif particulier 2.1 Mise au point

- 2.1.1 Déterminer les matériaux
- 2.1.2 Planifier la réalisation
- 2.1.3 Installer la production
- 2.1.4 Lancer une production pilote
- 2.1.5 Évaluer et résoudre les problèmes

Objectif particulier 2.2. Production

- 2.2.1 Façonner les produits
- 2.2.2 Expliquer le processus d'une production céramique
- 2.2.3 Assurer le séchage
- 2.2.4 Expliquer les mesures à prendre lors du séchage
- 2.2.5 Animer les surfaces
- 2.2.6 Expliquer les techniques d'animation des surfaces
- 2.2.7 Enfourner et cuire les produits
- 2.2.8 Expliquer les processus de cuisson
- 2.2.9 Optimiser la production

Objectif particulier 2.3. Contrôle qualité

- 2.3.1 Identifier les qualités / malfaçons
- 2.3.2 Adapter le processus

Objectif général 3 Présentation et promotion du produit

Objectif particulier 3.1 Positionnement sur le marché

- 3.1.1 Observer le marché
- 3.1.2 Identifier un public cible
- 3.1.3 Positionner son produit par rapport au marché

Objectif particulier 3.2 Création de documents

- 3.2.1 Utiliser les outils informatiques actuels
- 3.2.2 Expliquer les techniques de base de la photographie d'objet
- 3.2.3 Photographier des projets / produits
- 3.2.4 Formuler des textes
- 3.2.5 Concevoir un style de documentation
- 3.2.6 Réaliser le document

Objectif particulier 3.3 Présentation

- 3.3.1 Décrire les moyens de promotion
- 3.3.2 Présenter le produit
- 3.3.3 Défendre le produit

Objectif particulier 3.4 Réseau professionnel

- 3.4.1 Décrire les réseaux
- 3.4.2 Connaître et participer à des réseaux professionnels

Objectif général **4 Gestion d'atelier**

Objectif particulier 4.1 Infrastructure

- 4.1.1 Nommer les fournisseurs d'équipements
- 4.1.2 Installer un atelier
- 4.1.3 Établir un budget
- 4.1.4 Expliquer le fonctionnement des équipements
- 4.1.5 Procéder à l'entretien

Objectif particulier 4.2 Gestion des stocks

- 4.2.1 Nommer les fournisseurs de matières premières
- 4.2.2 Gérer la consommation de matières premières
- 4.2.3 Gérer les stocks de produits finis

Objectif particulier 4.3. Gestion du temps

- 4.3.1 Planifier et organiser les activités
- 4.3.2 Gérer des projets simultanés

Objectif particulier 4.4 Tâches administratives

- 4.4.1 Appliquer les principes de base
- 4.4.2 Calculer un prix de revient
- 4.4.3 Évaluer un prix de vente
- 4.4.4 Établir un contrat

Objectif particulier 4.5 Sécurité et hygiène au travail¹

- 4.5.1 Respecter les règles relatives à la sécurité et d'hygiène au travail et à la protection contre les incendies
- 4.5.2 Classifier les substances dangereuses
- 4.5.3 Réagir aux problèmes de sécurité et d'hygiène au travail et de protection contre les incendies
- 4.5.4 Expliquer les règles
- 4.5.5 Premiers secours : mesures
- 4.5.6 Premiers secours : comportement

Objectif particulier 4.6 Écologie

- 4.6.1 Appliquer une gestion écologique
- 4.6.2 Gérer les déchets
- 4.6.3 Développer l'attitude créative
- 4.6.4 Expliquer les bases de l'écologie

¹ Modification du 20 janvier 2026. En vigueur depuis le 1er mars 2026.

Taxonomie (niveau C)

C1 savoir

Les céramistes restituent par coeur les connaissances apprises. Elles / ils les restituent telles quelles, sans avoir à prouver qu'elles / ils ont cherché à approfondir le sujet.

- *Exemple:*
Les céramistes nomment les principaux fournisseurs de machines et outils pour l'atelier

C2 comprendre

Les céramistes ont compris une matière donnée. Il ne suffit pas d'apprendre le cours par coeur, il s'agit d'en saisir la signification.

- *Exemple:*
Les céramistes expliquent les processus de façonnage, d'animation de surface, de séchage et de cuisson

C3 appliquer

Les céramistes transposent le savoir acquis dans une nouvelle situation et l'appliquent à celle-ci. Le savoir acquis doit être adapté ici aux différentes situations rencontrées en pratique.

- *Exemple:*
Les céramistes appliquent des techniques de recherche (Internet, bibliothèque, réseaux professionnels) pour se procurer des informations objectives relatives au projet

C4 analyser

Les céramistes analysent un cas, une situation complexe ou un système et en déduisent de façon autonome les structures et les principes qui le sous-tendent, sans avoir pu se familiariser au préalable avec ce cas, cette situation ou ce système. Un système inconnu et complexe est analysé.

- *Exemple:*
Les céramistes identifient les qualités et malfaçons du produit par rapport aux critères définis dans le projet

C5 synthétiser

Les céramistes ne se contentent pas d'analyser, leur réflexion va au-delà. Elles / ils doivent savoir se montrer créatif ou faire la synthèse de deux situations, notions, thématiques ou méthodes différentes enseignées pour résoudre un problème. De la combinaison de divers facteurs et d'une pensée créative naît quelque chose de neuf.

- *Exemple:*
Les céramistes conçoivent format, support, langage, message, expression cohérents en fonction du projet / produit et du public cible

C6 évaluer

Les céramistes se forgent une opinion à propos d'une situation complexe, comportant plusieurs niveaux et la motivent en recourant à des critères prédéfinis ou développés par leurs propres soins. Les céramistes doivent se faire leur propre opinion concernant une matière complexe et la motiver.

- *Exemple:*
Les céramistes choisissent les techniques adéquates de créativité / conception 2D et 3D, traditionnelles et informatiques, pour la recherche et la visualisation du projet

Partie A – Compétences

A.1 Compétences professionnelles

Objectif général

1 Conception du projet

La phase de conception se situe en amont d'une réalisation.

Elle englobe les recherches et les développements préalables à la réalisation d'un produit céramique. Dans une situation de projet créatif, cette étape indispensable vise un concept cohérent, un langage personnel, et l'implantation du produit dans une réalité artistique et économique.

Les céramistes disposent des ressources nécessaires, des connaissances, compétences et savoir-faire de base dans le domaine de la céramique.

Les céramistes développent et appliquent des méthodes d'expérimentation dans les domaines des 2D/3D, des techniques de mise en forme, et de la technologie céramique.

Les céramistes déterminent les solutions adéquates en fonction des contraintes du projet et justifient leurs choix.

Objectif particulier

1.1 Définition du cadre

Les céramistes sont capables d'effectuer les recherches nécessaires pour définir les contraintes et le potentiel du projet et de se positionner

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.6 Comportement écologique

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
1.1.1	<i>Identifier les paramètres</i> ... identifient les paramètres (économiques, techniques, technologiques, temporels, écologiques, contextuels, formels) auxquelles elles/ils devront faire face dans le cadre du projet (mandat, appel d'offre, mise au concours ou idée)	C2	X	X
1.1.2	<i>Se positionner par rapport au cadre</i> ... se positionnent par une analyse des paramètres pour décider de la suite à donner au projet	C6		X

Objectif particulier

1.2 Ressources

Les céramistes sont capables de collecter des informations pertinentes pour le projet. Elles / ils sont en mesure de les relier pour les intégrer au projet

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.3 Stratégie d'information et de communication
 1.4 Techniques de créativité

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.2 Apprentissage tout au long de la vie

Objectifs évaluateurs

		N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
	Les céramistes			
1.2.1	<i>Se procurer des informations</i> ... appliquent des techniques de recherche (Internet, bibliothèque, réseaux professionnels) pour se procurer des informations objectives relatives au projet	C3	X	X
1.2.2	<i>Classer les informations</i> ... classent et documentent les informations et les idées afin de pouvoir les utiliser dans le cadre du projet	C4		X
1.2.3	<i>Intégrer les informations</i> ... choisissent les informations pertinentes en vue de leur intégration au projet	C6		X
1.2.4	<i>Vérifier l'exhaustivité des informations</i> ... vérifient l'exhaustivité des informations déterminantes pour le développement du projet	C4		X
1.2.5	<i>Caractériser une œuvre</i> ... analysent les caractéristiques conceptuelles et formelles d'une œuvre	C4	X	
1.2.6	<i>Intégrer des aspects de l'histoire culturelle au projet</i> ... intègrent leur savoir théorique en histoire de l'art, du design et de la céramique à la conception du projet	C5	X	X

Objectif particulier

1.3 Collaborations

Les céramistes sont capables de définir et de mettre en place les collaborations nécessaires à la réalisation du projet

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.4 Techniques de créativité

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.3 Capacité à communiquer
 2.5 Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
1.3.1	<i>Décrire les réseaux professionnels</i> ... décrivent les principaux acteurs du champ professionnel et déterminent leurs activités et leur domaine de compétences	C2	X	X
1.3.2	<i>Définir les besoins de collaboration</i> ... identifient et formulent leurs besoins de collaboration relatifs au mandat / au projet	C2		X
1.3.3	<i>Initier les collaborations</i> ... initient les collaborations en prenant contact avec les personnes concernées	C3		X

Objectif particulier

1.4 Méthodes de conception

Les céramistes sont capables de se servir des méthodes et outils de recherche et de représentation en 2D et 3D pour concevoir des projets

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

1.4 Techniques de créativité

1.7 Stratégies d'apprentissage

Compétences personnelles et sociales :

2.1 Autonomie et responsabilité

2.2 Apprentissage tout au long de la vie

2.5 Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t e l i e r
1.4.1	<i>Développer une expression visuelle personnelle</i> ... développent un langage personnel en mobilisant leurs compétences 2D / 3D	C5	X	X
1.4.2	<i>Appliquer des méthodes de créativité et de recherche</i> ... appliquent des méthodes de créativité et de recherche pour concevoir le projet de manière personnelle	C3		X
1.4.3	<i>Utiliser la grammaire plastique</i> ... appliquent les bases de la grammaire plastique	C3	X	X
1.4.4	<i>Réaliser des maquettes</i> ... réalisent des maquettes à l'échelle	C3		X
1.4.5	<i>Appliquer des programmes informatiques</i> ... appliquent les notions de base des programmes informatiques de conception actuels	C3	X	X
1.4.6	<i>Choisir les techniques de créativité adéquates</i> ... choisissent les techniques adéquates de créativité/conception 2D et 3D, traditionnelles et informatiques, pour la recherche et la visualisation du projet	C6		X

Objectif particulier

1.5 Expérimentations céramiques

Les céramistes sont en mesure de mobiliser leurs compétences techniques et technologiques pour expérimenter des moyens de mise en forme, d'animation de surface et de cuisson adaptés au projet

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.4 Techniques de créativité
 1.6 Comportement écologique
 1.7 Stratégies d'apprentissage

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.2 Apprentissage tout au long de la vie
 2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
1.5.1	<i>Déterminer une méthode de recherche</i> ... déterminent des méthodes de recherches technologiques et techniques relatives au projet	C3		X
1.5.2	<i>Appliquer les connaissances en technologie céramique</i> ... procèdent à des recherches technologiques relatives au projet en mobilisant les connaissances acquises en la matière	C3	X	X
1.5.3	<i>Appliquer les techniques céramiques</i> ... appliquent des techniques de mise en forme, d'animations de surface, de séchages et de cuissons en mobilisant leurs savoirs et leur savoir-faire en relation avec le projet	C4		X
1.5.4	<i>Prendre en compte les aspects écologiques</i> ... prennent en compte les aspects écologiques dans le développement du projet	C6	X	X
1.5.5	<i>Prendre en compte la sécurité au travail</i> ... prennent en compte, dès la conception, les aspects relatifs à la sécurité au travail et à la santé	C3	X	X

Objectif particulier

1.6 Formulation et argumentation

Les céramistes sont capables de choisir parmi les options possibles en tenant compte des contraintes artistiques, technologiques, techniques, éthiques, économiques et écologiques et de formuler et de défendre un concept

Compétences méthodologiques : 1.3 Stratégie d'information et de communication

1.5 Techniques de présentation

Compétences personnelles et sociales :

2.1 Autonomie et responsabilité

2.3 Capacité à communiquer

2.6 Résistance au stress

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t e l i e r
1.6.1	<i>Analyser les options envisagées</i> ... choisissent les options de réalisation en fonction des contraintes et du potentiel du projet	C6		X
1.6.2	<i>Formuler le projet</i> ... réalisent un bref descriptif du projet en utilisant la terminologie adéquate	C3	X	X
1.6.3	<i>Visualiser le projet</i> ... réalisent une présentation visuelle adéquate par rapport au projet	C3	X	X
1.6.4	<i>Argumenter le projet</i> ... présentent le concept en argumentant et en défendant de manière pertinente le projet	C6		X
1.6.5	<i>Tenir compte des feedbacks</i> ... évaluent les avis et réactions et les intègrent, le cas échéant, au projet	C6		X

Objectif général

2 Réalisation du produit

La phase de réalisation est capitale pour la création d'un produit. Les céramistes acquièrent des compétences dans toutes les étapes de ce processus.

La phase de réalisation fait l'objet d'une planification. Elle débute par la résolution des problèmes technologiques, techniques et écologiques spécifiques à la production. Elle comprend la mise en forme, l'animation de surface, le séchage, la cuisson et le contrôle de qualité courant. Les céramistes contrôlent, évaluent et améliorent toutes les étapes de la production pour obtenir un résultat conforme au projet.

Objectif particulier

2.1 Mise au point

Les céramistes sont capables de planifier le travail et de résoudre les problèmes techniques et technologiques liés à la réalisation du produit. Les céramistes préparent les matériaux et outils spécifiques au produit

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.4 Techniques de créativité
 1.6 Comportement écologique

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.5 Aptitude au travail en équipe
 2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t e l i e r
2.1.1	<i>Déterminer les matériaux adéquats</i> ... déterminent les matériaux adéquats pour réaliser le produit et définissent en conséquence les besoins quantitatifs de matières premières afin de garantir la réalisation du produit	C3	X	X
2.1.2	<i>Planifier la réalisation</i> ... identifient les différentes phases de réalisation du projet en fonction du temps à disposition des possibilités techniques de leur atelier et des partenaires pour établir un calendrier de travail	C4		X
2.1.3	<i>Installer la production</i> ... choisissent et préparent le plan de travail, les outils, les machines nécessaires à la réalisation du produit	C5		X
2.1.4	<i>Lancer une production pilote</i> ... effectuent une production pilote afin d'identifier les problèmes éventuels	C3		X
2.1.5	<i>Evaluer et résoudre les problèmes</i> ... évaluent les problèmes techniques, technologiques, écologiques et de sécurité au travail éventuels et déterminent une solution adéquate	C6	X	X

Objectif particulier

2.2 Production

Les céramistes sont capables de mobiliser leurs compétences de mise en forme et d'animation de surface, et leurs connaissances en matière de séchage et de cuisson pour assurer la réalisation du produit

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.6 Comportement écologique

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.2 Apprentissage tout au long de la vie
 2.5 Aptitude au travail en équipe
 2.6 Résistance au stress
 2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t e l i e r
2.2.1	<i>Façonner les produits</i> ... façonnent le produit en mobilisant leurs compétences techniques	C3		X
2.2.2	<i>Expliquer le processus d'une production de céramique</i> ... expliquent avec leurs propres mots le processus d'une production céramique	C2	X	
2.2.3	<i>Assurer le séchage</i> ... assurent le suivi du séchage des objets	C3		X
2.2.4	<i>Énumérer les mesures à prendre lors du séchage</i> ... énumèrent les mesures à prendre pour assurer le séchage	C1	X	
2.2.5	<i>Animer les surfaces</i> ... animent les surfaces avec les techniques choisies pour le projet	C3		X
2.2.6	<i>Expliquer les techniques d'animation des surfaces</i> ... expliquent divers techniques et possibilités d'animation des surfaces	C2	X	
2.2.7	<i>Enfourner et cuire les produits</i> ... enfournent les objets et choisissent la technique de cuisson adaptée à la production en se basant sur leurs savoirs techniques et technologiques	C3		X
2.2.8	<i>Expliquer les processus de cuisson</i> ... expliquent les différents processus de cuisson et choisissent un mode de cuisson en fonction du produit	C4	X	
2.2.9	<i>Optimiser la production</i> ... optimisent la production afin de respecter la planification et la qualité	C6		X

Objectif particulier

2.3 Contrôle qualité

Les céramistes sont capables de contrôler la qualité du produit en fonction du projet

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

1.6 Comportement écologique

Compétences personnelles et sociales :

2.1 Autonomie et responsabilité

2.2 Apprentissage tout au long de la vie

2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
2.3.1	<i>Identifier les qualités / malfaçons</i> ... identifient les qualités et malfaçons du produit par rapport aux critères définis dans le projet	C4	X	X
2.3.2	<i>Adapter le processus</i> ... adaptent, si nécessaire, une des étapes du processus (conception, mise au point, production) pour modifier le résultat	C4		X

Objectif général

3 Présentation et promotion du produit

Il s'agit de situer un produit dans le contexte économique, social, culturel, artistique et de façon écologiquement responsable.

Afin d'acquérir une autonomie professionnelle, les céramistes sont responsables de la promotion et de la vente de leurs produits.

Pour satisfaire à ces exigences, les céramistes observent le marché et discernent les tendances dans le domaine céramique.

Les céramistes documentent leur travail et appliquent une stratégie de promotion et de vente adaptée aux besoins du marché et de leur produit. Elles / ils s'insèrent dans un réseau professionnel adapté à leur activité.

Objectif particulier

3.1 Positionnement sur le marché

Les céramistes sont capables de s'orienter sur le marché et d'établir un lien entre un produit et son contexte afin de positionner leur produit

Compétences méthodologiques : 1.3 Stratégie d'information et de communication

1.4 Techniques de créativité

1.7 Stratégies d'apprentissage

Compétences personnelles et sociales : 2.2 Apprentissage tout au long de la vie

2.5 Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
3.1.1	<i>Observer le marché</i> ... observent le marché en fonction d'un produit et identifient les débouchés possibles	C2	X	
3.1.2	<i>Identifier un public cible</i> ... conçoivent un produit en fonction d'un public cible	C5	X	X
3.1.3	<i>Positionner son produit par rapport au marché</i> ... situent leur produit par rapport à l'offre similaire sur le marché en identifiant la valeur ajoutée de leur produit, justifiant le prix de vente et la stratégie de communication	C6		X

Objectif particulier

3.2 Création de documents

Les céramistes sont capables de documenter leur travail pour un public cible, en utilisant des supports (médias) adaptés tels que porte folio, CD, Internet, conférence, pour exprimer les caractéristiques du projet et / ou produit

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.3 Stratégie d'information et de communication
 1.4 Techniques de créativité
 1.5 Techniques de présentation

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.3 Capacité à communiquer
 2.5 Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
3.2.1	<i>Utiliser les outils informatiques actuels</i> ... utilisent les outils informatiques actuels tels que traitement de texte, d'images et de présentation pour élaborer des documents adaptés au projet	C3	X	X
3.2.2	<i>Expliquer les techniques de base de la photographie d'objet</i> ... expliquent et appliquent les techniques de base de la photographie d'objet	C2	X	
3.2.3	<i>Photographier des projets / produits</i> ... appliquent les connaissances de base en photographie pour créer des images adaptées au projet / produit	C3		X
3.2.4	<i>Formuler des textes</i> ... appliquent des méthodes de créativité et de rédaction pour présenter et/ou défendre le projet / produit	C3	X	X
3.2.5	<i>Concevoir un style de documentation</i> ... conçoivent format, support, langage, message, expression cohérents en fonction du projet / produit et du public cible	C5	X	X
3.2.6	<i>Réaliser le document</i> ... mettent en forme le document	C3	X	X

Objectif particulier

3.3 Présentation

Les céramistes sont capables de promouvoir leur travail auprès de publics spécifiques et en fonction d'un contexte défini

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.3 Stratégie d'information et de communication
 1.4 Techniques de créativité
 1.5 Techniques de présentation

Compétences personnelles et sociales : 2.3 Capacité à communiquer
 2.4 Capacité à gérer des conflits
 2.5 Aptitude au travail en équipe
 2.6 Résistance au stress

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
3.3.1	<i>Décrire les moyens de promotion</i> ... décrivent les moyens de promotion utiles à la vente de produits céramiques en tenant compte de la clientèle	C2	X	
3.3.2	<i>Présenter le produit</i> ... présentent le projet / produit en utilisant les techniques de présentation adaptées tels que emballage et mise en espace	C3	X	X
3.3.3	<i>Défendre le produit</i> ... défendent le produit oralement	C6	X	X

Objectif particulier

3.4 Réseau professionnel

Les céramistes sont capables d'établir des liens dans les différents réseaux liés à leur activité

Compétences méthodologiques : 1.3 Stratégie d'information et de communication

Compétences personnelles et sociales :

2.1 Autonomie et responsabilité

2.3 Capacité à communiquer

2.4 Capacité à gérer des conflits

2.5 Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
3.4.1	<i>Décrire les réseaux</i> ... décrivent les principaux réseaux liés à la profession et décrivent ceux utiles au développement de leurs propres activités professionnelles	C2	X	X
3.4.2	<i>Connaître et participer à des réseaux professionnels</i> ... participent à des manifestations / événements professionnels	C3	X	X

Objectif général

4 Gestion d'atelier

La gestion d'atelier englobe la gestion du temps, de l'espace de travail et des stocks ainsi que la gestion financière et administrative de leur activité. Les céramistes acquièrent les compétences nécessaires pour gérer de manière efficace l'atelier afin de pouvoir développer leur activité avec succès.

Les céramistes sont capables de gérer de manière indépendante l'installation et l'entretien des infrastructures, les matériaux et les stocks, l'organisation des différentes activités et l'administration courante. Le respect des règles de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement est indispensable pour mener à bien leur activité.

Objectif particulier

4.1 Infrastructure

Les céramistes sont capables d'acquérir et d'entretenir les locaux et les équipements nécessaires à leur activité

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.6 Comportement écologique

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.3 Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t e l i e r
4.1.1	<i>Nommer les fournisseurs d'équipements</i> ... nomment les principaux fournisseurs de machines et outils pour l'atelier	C1	X	X
4.1.2	<i>Installer un atelier</i> ... organisent rationnellement leur place de travail et utilisent leur espace de manière efficace et ergonomique	C4		X
4.1.3	<i>Etablir un budget</i> ... établissent un budget en rapport avec des locaux et des équipements nécessaires à la réalisation de produits	C3	X	X
4.1.4	<i>Expliquer le fonctionnement des équipements</i> ... expliquent le fonctionnement et les règles d'utilisation des principaux équipements, outils et machines	C2	X	X
4.1.5	<i>Procéder à l'entretien</i> ... procèdent régulièrement au rangement de sa place de travail, à l'entretien des locaux et des équipements collectifs	C3		X

Objectif particulier

4.2 Gestion des stocks

Les céramistes sont capables d'acheter et de gérer les matières premières et les produits nécessaires à leur activité et de gérer les stocks de produits issus de leur activité

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.6 Comportement écologique

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.2 Apprentissage tout au long de la vie
 2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
4.2.1	<i>Nommer les fournisseurs de matières premières</i> ... nomment les principaux fournisseurs de matières premières en rapport avec une activité céramique	C1	X	X
4.2.2	<i>Gérer la consommation de matières premières</i> ... acquièrent et gèrent les matières premières en rapport avec leur activité	C3		X
4.2.3	<i>Gérer les stocks de produits finis</i> ... expliquent la gestion des stocks de produits finis	C2		X

Objectif particulier

4.3 Gestion du temps

Les céramistes sont capables de coordonner leurs activités et de définir des priorités

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

1.2 Approche et action orientées « processus »

Compétences personnelles et sociales :

2.1 Autonomie et responsabilité

2.4 Capacité à gérer des conflits

2.5 Aptitude au travail en équipe

2.6 Résistance au stress

2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t e l i e r
4.3.1	<i>Planifier et organiser les activités</i> ... planifient et organisent à court, moyen et long terme les activités dans l'atelier en fixant des priorités	C5		X
4.3.2	<i>Gérer des projets simultanés</i> ... gèrent des projets simultanés en fonction des échéances et des priorités	C5		X

Objectif particulier

4.4 Tâches administratives

Les céramistes sont capables de gérer les tâches administratives courantes de leur activité

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité

2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
4.4.1	<i>Appliquer les principes de bases</i> ... appliquent les règles administratives et légales et les opérations de base de la comptabilité et de la gestion pour procéder à la formulation d'une offre, à la facturation, au paiement des impôts et à la gestion financière de leur activité	C3	X	
4.4.2	<i>Calculer un prix de revient</i> ... calculent le prix de revient d'un produit	C3	X	X
4.4.3	<i>Evaluer un prix de vente</i> ... évaluent le prix de vente d'un produit en fonction du coût de production, de la valeur ajoutée et du marché	C4	X	X
4.4.4	<i>Etablir un contrat</i> ... différencient les différents types de contrats de la sphère professionnelle, tels que : travail, galerie, chantier, pour établir un contrat en fonction des besoins du projet	C2	X	

Objectif particulier

4.5 Sécurité et hygiène au travail²

Les céramistes sont conscients des sources de danger dans l'exercice de leur travail. Elles / ils les identifient et prennent les mesures nécessaires pour préserver leur sécurité, leur santé et celle des personnes impliquées dans leur activité

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.6 Comportement écologique
 1.7 Stratégies d'apprentissage

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.2 Apprentissage tout au long de la vie
 2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
4.5.1	<i>Respecter les règles relatives à la sécurité et d'hygiène au travail et à la protection contre les incendies</i> ... respectent les règles de sécurité, de protection de la santé et de protection contre les incendies dans l'exercice de leur activité professionnelle	C3	X	X
4.5.2	<i>Classifier les substances dangereuses</i> ... respectent les règles en vigueur en matière de gestion des substances dangereuses	C3	X	X
4.5.3	<i>Réagir aux problèmes de sécurité et d'hygiène au travail et de protection contre les incendies</i> ... réagissent aux problèmes de sécurité et d'hygiène au travail et de protection contre les incendies en prenant les mesures adéquates	C6	X	X
4.5.4	<i>Expliquer les règles</i> ... expliquent les règles relatives à la sécurité et à la protection de la santé à l'aide des fiches de données de sécurité (FDS) à disposition sur le poste de travail	C2	X	
4.5.5	<i>Premiers secours : mesures</i> ... sont capables d'expliquer les mesures de premiers secours et de montrer leur importance	C2	X	
4.5.6	<i>Premiers secours : comportement</i> ... montrent comment ils doivent se comporter en cas de blessure ou d'accident.	C2		X

² Modification du 20 novembre 2019. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Objectif particulier

4.6 Écologie

Les céramistes utilisent rationnellement l'énergie et les matières premières, en appliquant les règles en vigueur et par de nouvelles attitudes créatives et responsables

Compétences méthodologiques : 1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
 1.2 Approche et action orientées « processus »
 1.6 Comportement écologique
 1.7 Stratégies d'apprentissage

Compétences personnelles et sociales : 2.1 Autonomie et responsabilité
 2.2 Apprentissage tout au long de la vie
 2.7 Fiabilité et précision

Objectifs évaluateurs

	Les céramistes	N i v e a u C	E c o l e	A t t e l i e r
4.6.1	<i>Appliquer une gestion écologique</i> ... appliquent une gestion écologique des matières premières, de l'eau, de l'énergie	C3	X	X
4.6.2	<i>Gérer les déchets</i> ... gèrent et récupèrent les déchets en respectant les règles en vigueur relatives à la protection de l'environnement	C3	X	X
4.6.3	<i>Développer l'attitude créative</i> ... développent des attitudes créatives et responsables en termes d'écologie dans le cadre du processus de réalisation	C5		X
4.6.4	<i>Expliquer les bases de l'écologie</i> ... expliquent la gestion des ressources et des déchets	C2	X	

A.2 Compétences méthodologiques

1.1. Techniques de travail et résolution de problèmes

Afin de s'acquitter des tâches professionnelles et personnelles, les céramistes mettent en œuvre des méthodes et des moyens qui leur permettent de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle et de garantir la santé et la sécurité au travail. Les céramistes planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent en suivant des objectifs et de manière efficace. Elles / Ils évaluent leur travail régulièrement.

1.2 Approche et action orientées «processus»

Les céramistes connaissent et utilisent des méthodes leur permettant de saisir l'impact de leur activité sur le succès de l'entreprise et de tenir compte des interfaces en amont et en aval.

1.3 Stratégie d'information et de communication

Les céramistes seront de plus en plus conduits à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les céramistes en sont bien conscients et cherchent donc à optimiser le flux d'information. Elles / ils se procurent par eux-mêmes les informations et les utilisent dans l'intérêt des projets, des clients et de l'entreprise.

1.4 Techniques de créativité

Les céramistes doivent être ouverts à la nouveauté et aux méthodes non conventionnelles. Elles/ils sont capables de sortir des sentiers battus et, grâce aux techniques de créativité, d'apporter des solutions innovantes.

1.5 Techniques de présentation

Le succès d'une entreprise est déterminé dans une large mesure par la manière dont les produits sont présentés au client. Les céramistes sont en mesure de présenter les travaux de manière convaincante.

1.6 Comportement écologique

L'énergie, l'espace et les matières premières sont des ressources limitées. Elles doivent être utilisées de manière économique et écologique.

Les céramistes sont disposés à prendre des mesures de protection de l'environnement en entreprise, à identifier les potentiels d'amélioration dans ce domaine et à réagir dans un esprit écologique. Elles / ils assument la responsabilité écologique de leur produit.

1.7 Stratégies d'apprentissage

Différentes stratégies permettent d'apprendre plus efficacement et de se former tout au long de la vie. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, les céramistes remettent en question leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Ils adoptent les stratégies d'apprentissage qui leur conviennent le mieux pour approfondir leurs compétences.

A.3 Compétences sociales et personnelles

2.1 Autonomie et responsabilité

Les céramistes assument la responsabilité de l'ensemble des processus relatifs à leurs activités.

2.2 Apprentissage tout au long de la vie

Le domaine de la céramique est en perpétuel changement auquel il est nécessaire de se confronter. Les céramistes en sont conscients et sont disposés à acquérir en permanence de nouvelles compétences et à apprendre tout au long de la vie.

2.3 Capacité de communiquer

Une communication adaptée est au centre de nombreuses activités d'une entreprise. Les céramistes sont ouverts au dialogue et connaissent les règles d'une communication verbale et non verbale réussie et les appliquent.

2.4 Capacité à gérer des conflits

Les céramistes sont conscients de l'existence de situations conflictuelles au travail et réagissent de manière calme et réfléchie. Elles/ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

2.5 Aptitude au travail en équipe

Les céramistes sont capables de travailler en équipe de manière ciblée et efficace. Elles / ils connaissent les règles d'un travail d'équipe constructif et ne mettent pas en avant que leurs intérêts personnels.

2.6 Résistance au stress

Dans le domaine de la céramique, les travaux exigent des efforts tant physiques qu'intellectuels sur le long terme. Les céramistes sont capables d'y faire face en approchant les tâches qui leur incombent d'une manière calme et réfléchie. Elles/ils gardent une vue d'ensemble dans les situations critiques. En cas de besoin, elles / ils font preuve de flexibilité et sont disposé(e)s à fournir un effort supplémentaire dans l'intérêt du projet et de l'entreprise.

2.7 Fiabilité et précision

La fiabilité et la précision dans l'exercice de la profession sont nécessaires. Les céramistes accomplissent leur travail en conscience.

Partie B – Tableau des leçons³

<i>Domaines d'enseignement</i>	<i>1^{ère} année</i>	<i>2^{ème} année</i>	<i>3^{ème} année</i>	<i>4^{ème} année</i>	<i>Total</i>
Conception du projet	140	160	180	140	620
Réalisation du produit	80	80	140	160	460
Promotion du produit	80	60	120	60	320
Gestion de l'atelier	60	60	80	0	200
Total Connaissances professionnelles	360	360	520	360	1600
Culture générale	120	120	120	120	480
Sport	40	40	80	40	200
Total leçons	520	520	720	520	2280

Pour chaque semestre, une seule note de connaissance professionnelle sera attribuée sur la base des thèmes définis.

Pour des raisons d'organisation, la répartition annuelle des heures sera effectuée par chaque établissement en fonction de ses contraintes propres dans le respect des totaux indiqués. Afin d'assurer la coordination entre les lieux de formation, la répartition sera communiquée aux formateurs en entreprise.

³ Modification du 20 novembre 2019. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Partie C – Procédure de qualification

C.1 Organisation

L'organisation des examens est du ressort de l'autorité cantonale compétente.
L'examen final est passé au sein de l'entreprise formatrice, d'une autre entreprise adaptée ou d'une école professionnelle. Un poste de travail et les équipements nécessaires en parfait état sont mis à la disposition des personnes en formation.

C.2 Domaines de qualification

C.2.1 Domaine de qualification « Travail pratique »⁴

Le domaine de qualification «Travail pratique» contient, d'une part, un travail sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI, durée de 80 à 200 heures) et un entretien professionnel. On vérifiera, dans ce cadre, si les objectifs alloués à l'école et à l'atelier sont atteints, y compris les compétences méthodologiques sociales et personnelles.

Ce domaine de qualification porte sur les positions ci-après assorties des pondérations suivantes :

Position	Description	Pondération
1	Réalisation et résultat du travail	64 %
2	Documentation	12 %
3	Présentation	12 %
4	Entretien professionnel	12 %

Les détails sont réglés selon les *dispositions d'exécution de swissceramics relatives à la procédure de qualification avec examen final*.

⁴ Modification du 20 novembre 2019. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

C.2.2 Domaine de qualification « Connaissances professionnelles »⁵

Dans le domaine de qualification « Connaissances professionnelles », la personne en formation subit un examen écrit de 3 heures et 30 minutes ainsi qu'un examen oral de 30 minutes permettant de vérifier si les objectifs évaluateurs fixés dans le cadre de la formation à l'école sont atteints.

- Position 1 écrit: Conception du projet
- Position 2 écrit: Réalisation du produit
- Position 3 oral: Conception du projet et Réalisation du produit

Les détails sont réglés selon les *dispositions d'exécution de swissceramics relatives à la procédure de qualification avec examen final*.

C.2.3 Domaine de qualification « Culture Générale »

L'examen dans la cadre du domaine de qualification Culture générale se fonde sur l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle (RS 412.101.241).

C.2.4 Note d'expérience et évaluation

La composition de la note d'expérience, la norme de réussite, le calcul et la pondération des notes sont réglés dans l'ordonnance sur la formation de base.

Notes	Appréciations des prestations
6	très bien
5	bien
4	satisfaisant
3	faible
2	très faible
1	inutilisable

⁵ Modification du 20 novembre 2019. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur, avec l'approbation par l'OFFT, le 1er janvier 2011.

Lieu, date :

Sempach, le 26 mai 2010

Association Céramique Suisse ACS

Responsable du ressort formation

Maurizio Ferrari

Ce plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie selon l'art. 10, al. 1, de l'ordonnance du sur la formation professionnelle initiale des céramistes.

Berne, le 1 juin 2010

Office fédéral pour la formation professionnelle et la technologie

La directrice

Dr. Ursula Renold

Modifications du plan de formation pour Céramiste CFC du 27 juin 2011

En vigueur à partir du 1 août 2011.

note	page	concerne
1	35	Partie B – Tableau des leçons • Inversion de la totalité des leçons de la première et de la troisième année • Adaptation de la répartition des leçons dans les domaines d'enseignement
2	36	C.2.2 Domaine de qualification « Connaissances professionnelles » • Adaptation de la durée de l'examen selon l'ordonnance • Précision des positions d'examens
3	40	Documents utiles à la mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale • Mise à jour de la liste des directives et formulaires

Association Céramique Suisse ACS

Ferrari Maurizio, responsable du ressort formation

La modification du plan de formation est approuvée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 27 juin 2011

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Prof. Dr. Ursula Renold, directrice

Modification du 20 novembre 2019 du plan de formation

Le plan de formation a été modifié par swissceramics.
 La modification se réfère aux points suivants :

page	concerne
	Actualisation de la dénomination des institutions concernées « SEFRI, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation » remplace « OFFT, l'Office fédéral de la formation professionnelle » « swissceramics, Association Céramique Suisse » remplace « ACS, Association Céramique Suisse »
8 / 31	Modification des objectifs évaluateurs de l'objectif particulier 4.5 4.5.1 et 4.5.3 ajout de «protection contre les incendies» 4.5.2 «produits toxiques» remplacé par «substances dangereuses» 4.5.4 «et à la classification des produits toxiques» remplacé par «à l'aide des fiches de données de sécurité (FDS) à disposition sur le poste de travail» 4.5.5 et 4.5.6 nouveaux objectifs évaluateurs «premiers secours»
35	Partie B – Tableau des leçons Adaptation des leçons des domaines d'enseignement « Sport » ⁶ et « Conception du projet » « Sport » : réduction de 20 leçons en 1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} année « Conception du projet » : augmentation de 20 leçons en 1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} année
36	C.2.1 Domaine de qualification « Travail pratique » - Durée du TPI adaptée à 80-200 heures au lieu de 60-200 heures - Précision des positions d'examen avec pondérations - Les détails du domaine de qualification « Travail pratique » sont réglés avec référence aux <i>dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final</i> de swissceramics.
37	C.2.2 Domaine de qualification « Connaissances professionnelles » - augmentation de la durée de l'examen écrit de 3 heures et 20 minutes à 3 heures et 30 minutes - réduction de la durée de l'examen oral de 40 minutes à 30 minutes - référence aux <i>dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final</i> de swissceramics
A1	Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité mise à jour de la liste
A2	Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé nouveau

⁶ Selon Art. 52, Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique

Le plan de formation se réfère à l'ordonnance du SEFRI du 1^{er} juin 2010 (état le 1^{er} janvier 2020) sur la formation professionnelle initiale de céramiste avec certificat fédéral de capacité (CFC).

La modification du plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.

Les personnes qui ont commencé leur formation de céramiste CFC avant l'entrée en vigueur de la modification du 1^{er} janvier 2020 l'achèvent selon l'ancien droit, mais au plus tard le 31 décembre 2025.

Les candidats qui répètent la procédure de qualification avec examen final de céramiste CFC jusqu'au 31 décembre 2025 voient leurs prestations appréciées selon l'ancien droit. Sur demande écrite, ils sont évalués selon le nouveau droit.

La modification de la partie C (C.2.1 et C.2.2) est applicable au 1^{er} janvier 2024.

Berne, le 13. novembre 2019
swissceramics

La co-présidente

La co-présidente

Lynn, Frydmann Kuhn

Marie, Bornet

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le 20 novembre 2019

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Vice-directeur, Chef de la division Formation professionnelle et continue

Modification du plan de formation du 1er mars 2026

En raison de la révision de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (RS 822.115.2) qui est entrée en vigueur le 1.1.2023, les travaux dangereux ne sont plus référencés sur la base de la liste de contrôle du SECO mais directement sur la base de l'ordonnance. Tous les renvois de l'annexe 2 ont été adaptés selon les références des dispositions en vigueur.

Leur date d'entrée en vigueur est fixée au 1er mars 2026 .

Bienne, le 18 décembre 2025

Nom de l'Ortra

Le président

La secrétaire générale

Léandre Burkhard

Gabriela Dömötör

Après examen de la modification du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le 20 Janvier 2026

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1⁷

Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de céramiste	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions A-Z) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de céramiste CFC	Swissceramics - Association Céramique Suisse Secrétariat Gerberngasse 23 3011 Bern +41 32 622 78 16 info@swissceramics.ch www.swissceramics.ch
Profil de qualification	www.swissceramics.ch
Directive « Branches relatives aux domaines d'enseignement »	www.swissceramics.ch
Directive relative au dossier de formation	Directive swissceramics - www.swissceramics.ch
Documentation de la formation en entreprise	Modèle SDBB CSFO - www.oda.berufsbildung.ch
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final, y compris : – feuille de notes et grilles d'évaluation – formulaire « Énoncé du TPI » – formulaire « Journal de travail »	www.swissceramics.ch
Formulaire « Rapport de formation »	www.swissceramics.ch
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité pour la céramiste CFC, le céramiste CFC	www.swissceramics.ch

⁷ Modification du 20 novembre 2019. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Annexe 2⁸:

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation céramiste CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état au 12.01.2022)	
Article, lettre, chiffre	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
3a	La manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de : 1. 15 kg pour les hommes âgés de moins de 16 ans et 11 kg pour les femmes du même âge, 2. 19 kg pour les hommes âgés de 16 ans à 18 ans non révolus et 12 kg pour les femmes du même âge.
4g	Les travaux avec des substances sous pression, notamment des liquides, des vapeurs ou des gaz.
5a	Les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques (OChim) : 2. gaz inflammables : H221, 4. liquides inflammables : H225.
6a	Les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim : 2. corrosion cutanée : H314, 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées : H372, H373, 5. sensibilisation respiratoire : H334, 6. sensibilisation cutanée : H317, 7. cancérogénicité : H350, H350i, H351, 9. toxicité pour la reproduction : H360, H360F, H360FD.
6b	Les travaux qui entraînent un risque important de maladie ou d'intoxication en raison de l'emploi :

⁸ Version du 20 janvier 2026, en vigueur depuis le 1er mars 2026

	1. d'agents chimiques résultant de processus et ne devant pas être classés selon le règlement (CE) no 1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim, mais présentant une des propriétés mentionnées à la let. a, notamment les gaz, vapeurs, fumées et poussières.
8b	Les outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables ; il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.
8c	Les machines ou les systèmes présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels, en particulier dans des conditions de service particulières ou lors de tâches d'entretien.

Travail(-aux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ¹ 0	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par un professionnel ⁹ dans l'entreprise					
				Formation		Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nellement
Travaux avec des substances dangereuses OBJECTIFS ÉVALUATEURS 1.5.2. / 1.5.3. / 1.5.5. / 2.1.4. / 2.2.1. / 2.2.5. / 4.1.2. / 4.5.1. / 4.5.2. / 4.5.3	Inhalation de vapeurs et de poussières Lésions oculaires suite à des risques chimiques (acides, bases, vapeurs, poussières, etc.) Irritation de la peau	5a) 6a)	Sujets - comprendre les fiches de données de sécurité et la liste de substances dangereuses et appliquer les prescriptions - veiller à une aération suffisante - utilisation correcte des ventilations et mesures techniques - formation sur les symboles et les pictogrammes de danger du SGH et des phrases H - manipulation correcte des EPI pour la protection des yeux - comportement correct en cas de lésions oculaires - manipulation correcte des EPI pour la protection de la peau et contre l'inhalation de vapeurs et de poussières Documentation - SUVA 88824: Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie - liste substances dangereuses¹¹ - SECO 710.245 : Utilisation sûre de produits chimiques en entreprise - SUVA 11030: Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir - SUVA 67035: Protection de la peau au travail - SUVA 67013: Emploi de solvants - SUVA 44013: Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment - directive CFST 6501: Acides et bases - https://www.suva.ch/fr-ch/praevention/sachthe-men/persoentliche-schutztausruestung	1 ^{ère} AA 2 ^{ème} AA	1 ^{ère} AA 2 ^{ème} AA	Instruction, démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA 3 ^{ème} AA	4 ^{ème} AA

⁹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité dans le domaine de la personne en formation ou d'une qualification équivalente.

¹⁰ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

¹¹ Source: <https://swissceramics.ch/intern/?internal>

Travaux avec exposition à de la poussière de quartz et autres poussières selon liste des substances dangereuses OBJECTIFS ÉVALUATEURS 1.5.2. / 1.5.3. / 1.5.5. / 2.1.4. / 2.2.1. / 2.2.5. / 4.5.1. / 4.5.3.	Maladies respiratoires par inhalation de poussière de quartz et autres substances selon liste des substances dangereuses	6a 6b	Sujets - comprendre les fiches de données de sécurité et la liste de substances dangereuses et appliquer les prescriptions - formation sur les risques pour la santé des poussières de quartz et d'autres substances selon liste des substances dangereuses - veiller à une aération suffisante - utilisation correcte des EPI pour la protection de la peau et contre l'inhalation des vapeurs et des poussières Documentation - SUVA 88824: Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie - liste des substances dangereuses¹² - SUVA 11030: Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir - SUVA 66113: Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières - https://www.suva.ch/fr-ch/praevention/sachthe men/persoennliche-schutztausruestung	1^{ère} AA 2^{ème} AA	1^{ère} AA 2^{ème} AA	Instruction, démonstration et application pratique	1^{ère} AA 2^{ème} AA	3^{ème} AA	4^{ème} AA
Cuisson de produits céramiques OBJECTIFS ÉVALUATEURS 1.5.2. / 1.5.3. / 1.5.5. / 2.1.4. / 2.2.1. / 2.2.7. / 4.5.1. / 4.5.3	Risques d'incendie et d'explosion Inhalation de vapeurs et de poussières Lésions oculaires suite à des risques thermiques (chaleur)	4g) 8c)	Sujets - protection contre les incendies et les explosions - comportement, habillement, EPI et mesures pour la protection contre la chaleur Documentation - SUVA 88824: Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie - Règles internes à l'entreprise - SUVA 67068: Bouteilles de gaz	1^{ère} AA 2^{ème} AA	1^{ère} AA 2^{ème} AA	Instruction, démonstration et application pratique	1^{ère} AA	2^{ème} AA 3^{ème} AA	4^{ème} AA
Travail avec des outils manuels et des machines électriques portatives Travail avec des outils et des machines pour la préparation des pâtes céramiques et des émaux OBJECTIFS ÉVALUATEURS 1.4.4. / 2.1.3. / 2.1.4	Coupures, piqûres, écrasement Lésions auditives Lésions oculaires suite à des risques mécaniques (poussière, copeaux, éclats, etc.)	8b) 8c)	Sujets - utilisation correcte des outils manuels - utilisation des machines électriques portatives en respectant les mesures de sécurité - utilisation de l'électricité en respectant les mesures de sécurité - utilisation correcte des ventilations et mesures techniques - utilisation correcte des EPI pour la protection des yeux	1^{ère} AA		Instruction, démonstration et application pratique	1^{ère} AA	2^{ème} AA 3^{ème} AA	2^{ème} AA 3^{ème} AA 4^{ème} AA

¹² Source: <https://swissceramics.ch/intern/?internal>

2.2.1. / 4.1.2. / 4.1.4. / 4.1.5. / 4.5.1. / 4.5.3.	Décharge électrique		- utilisation correcte des EPI pour la protection de la peau et contre l'inhalation des vapeurs et des poussières Documentation - SUVA 88824: Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie - instructions du fabricant / mode d'emploi - SUVA 44015 : Outils à main - SUVA 67113: Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines - SUVA 67092: Machines électriques portatives - SUVA 44068 : Le DDR peut vous sauver la vie! - SUVA 44087 : L'électricité en toute sécurité - SUVA 67020: Protecteurs d'ouïe - https://www.suva.ch/fr-ch/praevention/sachthe men/persoennliche-schutztausruestung						
Travaux avec des charges et activités répétitives OBJECTIFS ÉVALUATEURS 2.1.3. / 2.1.4. / 2.2.1. / 2.2.5. / 2.2.7. / 4.1.2. / 4.1.5. / 4.5.1. / 4.5.3	Soulever et porter des charges Coincement de personnes ou de parties du corps Chute des produits transportés Activités et mouvements répétitifs	3a)	Sujets - soulever et porter correctement des charges - utiliser des moyens auxiliaires/aides pour le transport des charges - protection contre la chute de produits transportés - organiser les travaux d'une manière ergonomique Documentation - SUVA 661218: Appréciation des contraintes physiques au poste de travail - SUVA 44018: Soulever et porter correctement une charge - SUVA 67199: Alléger la charge - SUVA 67142: Stockage de marchandises en piles	1 ^{ère} AA	1 ^{ère} AA 2 ^{ème} AA	Instruction, démonstration et application pratique	1 ^{ère} AA	2 ^{ème} AA 3 ^{ème} AA	4 ^{ème} AA

Légende: EP: École professionnelle; AA=année d'apprentissage, EPI: équipement de protection individuelle